



# EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseil Municipal du samedi 4 avril 2026 09:00

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 030-213001050-20260404-DEL2026\_033-DE



**En exercice** : 11

**Présents** : 8

**Excusés** : 3

**Absents** : 0

**Date de la convocation** :  
30/03/2026

**Président de séance** :  
Laurent BALSAN

**Secrétaire de séance** :  
Marc SAUVAIRE

**N° interne de l'acte** :  
**DEL2026\_033**

Le samedi 4 avril 2026, le Conseil Municipal de la Mairie de Dourbies, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel des séances, au nombre prescrit par la loi.

**Membres présents :**

Laurent BALSAN, Marc SAUVAIRE, Annie LONJON, Sylvie LAFON, Bruno MOTTET, Myriam BALSAN, Jean-Pierre POURTIER, Amélie BOUTEILLER

**Membres excusés et représentés par pouvoir :**

Jean-Marie PONCELET (donne pouvoir à : Laurent BALSAN), Anaëlle BROCCOLI (donne pouvoir à : Annie LONJON), Jean-Luc ABLE (donne pouvoir à : Amélie BOUTEILLER)

**Membres Absents :**

## Nomination d'un délégué au comité national d'action sociale

Le CNAS est une association loi 1901 à but non lucratif ; c'est un organisme national qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

À cet effet, il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations : aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques réduction... qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

La commune a adhéré au CNAS en 2018, pour la mise en place de prestations sociales pour les employés communaux.

Compte-tenu du renouvellement du conseil, il convient de désigner un délégué élu, notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de nommer Annie LONJON déléguée élus au CNAS et Marjolaine VAUCHER délégué agents.

*Résultats de vote :*

*Adopté à l'unanimité*

*Pour : 11 voix*

*Contre : 0 voix*

*Abstentions : 0 voix*

*N'ont pas pris part au vote : 0*

*Absents lors du vote : 0*



Fait et délibéré en mairie le samedi 4 avril 2026

Le Secrétaire de séance,  
Marc SAUVAIRE

M. le Maire  
Laurent BALSAN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'LB', written over a light blue grid background.

